



**L'entrepreneur, patron d'Afrik-Info télévision, s'insurge avec véhémence contre les propos tenus par l'universitaire Claude Abé.**

En effet, revenant sur l'affaire [Dikolo](#), le Pr Claude Abé a fait un commentaire sur Vision 4, dimanche dernier, dans le cadre du programme « Club d'élites », où il invitait l'Etat à faire des réformes foncières, de nature à ce que chaque camerounais « retourne chez lui ».

Un message clivant qui a suscité le courroux de plusieurs leaders d'opinion, à l'instar Aristide Bounah, entrepreneur, patron d'Afrik-Info télévision.

Ce dernier a fait une sortie dans laquelle il recadre le Pr Claude Abé sur la résurgence du discours ethnique et le regain du tribalisme.

*J'ai écouté encore avec DÉSESPOIR les propos graves de Claude Abe sur vision 4 au sujet de «son vœu le plus Cher» celui de voir les «ressortissants de l'ouest », les envahisseurs être dépossédés de leurs biens pour selon lui «Rentrer chez eux». Qu'elle idée malsaine! Au regard de la gravité de ces déclarations nous espérons qu'un procureur l'invitera au moins pour l'entendre. En réalité, Claude Abe serait donc un hors la loi qui promet l'extorsion, les abus, l'expropriation, le déguerpissement forcé, la violence, la guerre civile. Oui les propos que nous avons écouté conduiront à la*

*violence. Personne ne se laissera prendre son bien obtenu à la sueur de son front sans s'y opposer farouchement. Je me demande comment il fait à Douala étant ressortissant du Centre. Suivant sa logique il na pas le droit d'acheter les terrains à Douala même s'il a les moyens pour... Ma petite connaissance en droit me renseigne que chaque personne sur son bien à 3 droits : - le droit d'en jouir. - Le droit de le vendre. - Le droit de l'offrir Claude Abe estime qu'aujourd'hui, des gens doivent abandonner les biens obtenus en toute légalité sous le prétexte que c'est le village des gens. Vendu c'est vendu Professeur. On vous aurait attendu sur les acquisitions Sauvages des Chinois, français et autres expatriés. Et même là... Si le propriétaire a encaissé l'argent et signé des papiers de vente, il nya Rien à faire. Claude Abé , j'ai 2hectares à Badeng situé à 5km de Bafoussam que je vends. Si vous avez le cash je vous vend demain. Lorsque vous aurez acheté, personne ne pourra vous déposséder de ce bien puisque ça deviendra votre propriété. Vous m'aurez payé ce qui me retire les Droits. En matière foncière il ya des procédures d'acquisition des terrains connus et nul n'a le droit de retirer un bien à une autre personne acquis légalement. Je vous invite à retirer vos propos pour que vos apprenants n'aient pas le sentiment que vous êtes un enseignant médiocre qui fait des déclarations dangereuses pour la cohésion sociale.*

*Aristide Bounah*

---